

6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 23-309 du personnel des ACVM : Questions fréquemment posées sur le régime de protection des ordres et les marchés figés ou croisés intentionnellement – Partie 6 du *Règlement 23-101 sur les règles de négociation* et instruction générale connexe

(Voir section 7.1 du présent bulletin)